

Du prince de la Renaissance au roi absolu (XVI^e-XVII^e siècle)

➔ Pour les souverains François I^{er}, Henri IV et Louis XIV, que signifie devenir un roi absolu ?

A Le roi est souverain absolu de droit divin

1. Dans le royaume de France, la cérémonie du **sacre** donne au roi son **pouvoir**. Élu de Dieu, le roi ne doit obéissance à personne. Il incarne la **monarchie de droit divin**. Dans le royaume, tous sont **sujets du roi**.

2. Dans la cérémonie du sacre, **François I^{er}** [1515-1547] se fait représenter seul et **en majesté**. Le roi protestant **Henri IV** [1589-1610] n'est reconnu roi qu'après sa **conversion au catholicisme** qui lui donne accès au sacre. **Louis XIV** [1661-1715] s'affirme **roi de droit divin**, « au-dessus de tous », considérant le trône royal comme le trône de Dieu.

B Le roi exerce son pouvoir absolu, pour renforcer l'État

1. Du XVI^e au XVII^e siècle, François I^{er}, Henri IV et Louis XIV transforment leur royaume en **État « absolu »** qu'ils contrôlent pour empêcher toute révolte. Ils s'entourent de **conseils**, de **ministres** et d'**officiers** de plus en plus nombreux pour administrer le royaume en leur nom. **François I^{er}** fait du **français** la **langue** administrative.

2. **François I^{er}** et **Henri IV** n'utilisent qu'exceptionnellement leur pouvoir absolu, par exemple contre le **parlement** lorsqu'il refuse d'enregistrer leurs **édits**. Louis XIV **gouverne seul** et met en place un **gouvernement centralisé**. L'unité du royaume, sous leur autorité, est considérée comme le seul moyen de triompher des divisions. C'est ainsi qu'Henri IV rétablit la paix religieuse par l'**édit de Nantes [1598]**.

C Le roi cultive sa figure de « roi absolu »

1. Les rois mettent en scène leur pouvoir et leur gloire par des portraits officiels en **majesté** qui invitent à l'admiration et au respect. Vainqueur à Marignan [1515], François I^{er} diffuse son image de **roi chevalier**. Louis XIV se fait représenter en **roi de guerre** triomphant. Ils sont des mécènes, protecteurs des arts et des lettres, et de grands bâtisseurs [châteaux de Chambord, de Versailles...].

2. Mais ces rois sont confrontés à des difficultés. **François I^{er}** perd la plupart de ses guerres, et est retenu captif par Charles Quint de 1525 à 1526. **Louis XIV révoque l'édit de Nantes [1685]** et persécute les protestants. Son royaume est ruiné par les guerres.

D'où vient le mot...

ROI ABSOLU ?

Absolu signifie « pouvoir délié des lois », du latin *solutus* (délié) et ab *legibus* (des lois). La

contraction des deux mots a donné le terme absolu.

Louis XIV est le symbole du roi absolu désigné par la formule

« Si veut le roi, si veut la loi »



VOCABULAIRE

► État

Territoire délimité par des frontières, sur lequel s'exerce un pouvoir politique souverain qui impose des règles communes.

► Gouvernement centralisé

Sous Louis XIV, ses ministres, les membres de ses conseils, ses représentants dans les provinces, qui appliquent ses ordres dans l'ensemble du royaume.

► Monarchie absolue de droit divin

Monarchie dans laquelle le roi exerce un pouvoir personnel sans partage, qui lui aurait été accordé par Dieu.

► Parlement

Tribunal qui rend la justice au nom du roi et enregistre les édits royaux.

► Sujet du roi

Personne qui est soumise au roi et doit lui obéir.

Je retiens autrement

Construire l'État absolu

François I^{er} (1515-1547)

- Roi sacré.
- Roi catholique.
- Roi qui gouverne avec l'aide de conseillers.
- Roi qui impose le français comme langue administrative du royaume.



Henri IV (1589-1610)

- Roi protestant, sacré après s'être converti au catholicisme.
- Roi qui gouverne avec l'aide de conseillers.
- Roi qui rétablit la paix religieuse entre catholiques et protestants : édit de Nantes (1598).



Louis XIV (1661-1715)

- Roi absolu de droit divin, représentant de Dieu sur Terre.
- Roi « au dessus de tous », obéissance de ses sujets.
- Roi qui gouverne seul et ordonne à ses ministres, intendants...



Construire la figure royale

François I^{er}, le prince de la Renaissance

- Sacre : le roi seul, en majesté.
- Roi chevalier, victorieux à Marignan.
- Roi courtisan, le 1^{er} des nobles de la Cour.
- Roi humaniste et mécène, protecteur des Arts et des Lettres.
- Roi bâtisseur (Chambord...).



Henri IV, le pacificateur

- Entrée triomphale à Paris du roi victorieux des catholiques.
- Sacre et autorité royale restaurée.
- Édit de Nantes et paix religieuse par la tolérance.



Louis XIV, le roi absolu

- Sacre et symboles du pouvoir absolu.
- Roi de guerre, toujours victorieux.
- Roi, maître de son royaume.
- Roi protecteur des arts, des lettres et des sciences.
- Roi bâtisseur (Versailles).



Du prince de la Renaissance au roi absolu

Je révise chez moi

- Je vérifie que je connais les principaux repères du chapitre.

Je sais définir et utiliser dans une phrase :

- ▶ roi absolu de droit divin
- ▶ édit de Nantes

Je sais situer :

- ▶ sur une frise :
 - les dates de règne de : François I^{er}, Henri IV, Louis XIV
 - l'édit de Nantes
- ▶ sur une carte :
 - les lieux du pouvoir royal
 - Paris, Versailles, Chambord

site élève
fond de carte et frise

Je sais expliquer :

- ▶ comment François I^{er}, Henri IV et Louis XIV construisent l'État absolu.
- ▶ l'image que donnent d'eux-mêmes ces trois rois.